



SNUipp- FSU - 44, cours Aristide Briand - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 31 26 63 - Fax 05 56 31 23 19
Courriel : snu33@snuipp.fr

Cécile Hémous
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU33

à
Monsieur le Directeur académique
des services de l'Éducation Nationale

Objet : accès à la hors classe

Bordeaux le 1er juin 2018

Monsieur le Directeur académique,

Lors de la CAPD qui s'est tenue hier, les élus du SNUipp-FSU ont soulevé plusieurs problèmes relatifs à l'accès à la Hors-Classe des enseignants du premier degré.

Le logiciel utilisé pour classer les enseignants promouvables, établit la liste en fonction du barème des enseignants puis de 3 discriminants arrêtés au niveau ministériel. Cependant ces critères génèrent beaucoup d'ex-aequo. Le logiciel a donc utilisé le critère par défaut de tout logiciel pour ordonner les ex-aequo: le classement alphabétique. Ce critère n'a été choisi par personne. Cela pose un problème au regard de la loi puisque un logiciel ne peut pas prendre de décision ayant des conséquences pour des personnes, les décisions ne peuvent être qu'humaines et appliquées ensuite par le logiciel.

D'autre part l'examen des avis laisse apparaître un ratio d'avis "excellent" et "très favorable" bien plus élevé chez les enseignants du 11ème échelon que pour ceux du 10ème et 9ème. Si ce choix permet de favoriser les enseignants proches de la retraite au 11ème échelon, il pénalisera les enseignants des 10ème et 9ème échelon lors des prochaines campagnes de promotion puisque l'avis est définitif et ne pourra pas être réévalué les années suivantes.

Nous vous demandons de prendre ces éléments en compte avant d'arrêter la liste des enseignants promouvables et promus à la Hors-Classe.

Par ailleurs nous attirons votre attention sur la communication auprès des enseignants. Les enseignants promouvables ont reçu peu d'informations sur les nouvelles modalités d'accès à la hors classe et les informations sur les éléments administratifs étaient peu explicités. La réception des avis des IEN a généré beaucoup d'incompréhension voire de méfiance. Il est en effet difficile de recevoir un avis, non motivé pour la plupart, sans avoir eu aucun lien avec son IEN. Cet avis qui constituera souvent la seule appréciation portée sur le travail de ces enseignants jusqu'à la fin de leur carrière, leur semble parfois ne pas reconnaître leur investissement quotidien.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Cécile Hémous
pour le SNUipp-FSU33